

## **30<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA VALLÉE DE CHAUDEFOUR**

### **➤ DOSSIER DE PRESSE**

Créée le 14 mai 1991 par décret ministériel, la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour est gérée depuis cette date par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et l'Office National des Forêts.

Cette protection a permis de faire de ce site glaciaire né il y a 600 000 ans, l'un des cœurs de nature à l'échelle du Parc et du massif du Sancy. La réserve naturelle offre en effet une flore et une faune protégées typiques des Alpes et des paysages à couper le souffle, qui font la fierté des habitants du massif.



*Chamois dans la Réserve*

Le bilan de 30 ans de co-gestion est marqué par des actions majeures pour la connaissance et l'étude des espèces et milieux naturels de la Réserve, la gestion de la fréquentation d'un site très prisé pour les activités de pleine nature, l'accueil du public et en particulier des scolaires ou la labellisation d'accompagnateurs en montagne, ambassadeurs de la Réserve.

Mené étroitement avec les partenaires de la réserve et acteurs locaux par le binôme conservateur / garde-chargé d'études présent depuis 1991, ce travail a permis une véritable appropriation de la Réserve.

Aujourd'hui, fort de cet ancrage local, de nouveaux enjeux se présentent dans le contexte du changement climatique. La Réserve devient un site de référence scientifique nationale en contribuant à l'observation de ses effets sur les milieux naturels.

### **LES TEMPS FORTS DE CET ANNIVERSAIRE**

Pour fêter ces 30 ans, le Parc des Volcans d'Auvergne et l'Office National des Forêts organisent une série de rendez-vous et d'actions, et notamment :

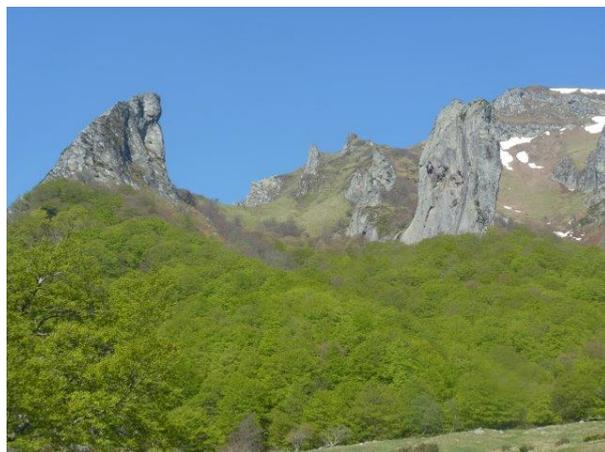
- Présentation du bilan des 30 ans de la Réserve aux acteurs institutionnels en septembre
- Un temps dédié aux Chambonnaires en octobre
- Deux conférences au Muséum d'Histoire Naturelle en novembre
- Une lettre de la Réserve naturelle de la Vallée de Chaudefour spéciale 30 ans sera éditée pour l'occasion

#### **Contact presse**

**Anne DASRIAUX, Chargée de communication du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**  
tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | [adasriaux@parcdesvolcans.fr](mailto:adasriaux@parcdesvolcans.fr) | Montlosier - 63970 Aydat

## Une vallée née du feu des volcans

Née il y a 600 000 ans environ, la vallée de Chaudefour résulte de la **destruction partielle du massif volcanique du Sancy**. Une éruption violente a entraîné l'effondrement latéral du volcan. Cette formidable explosion a créé un amphithéâtre dans lequel s'est installé un lac et se sont édifiés **une trentaine d'appareils volcaniques** qui constituent l'ossature des crêtes actuelles. Les plus spectaculaires sont le dyke de la Dent de la Rancune et les restes du dôme éclaté de la crête de Coq.



*La Dent de la Rancune*

## Une exploitation thermale amorcée à la Belle Époque

La vallée de Chaudefour est un site chargé d'histoire, qui aurait pu devenir une station thermale très importante : la découverte de la source ferrugineuse en 1890 a entraîné son captage, sa vente, la **construction d'un chalet** pour accueillir les touristes puis un projet de création d'une station thermale. Un hôtel et des villas sont construits et d'autres aménagements planifiés. **Cet élan est stoppé net** avec la guerre de 14-18. Le site commence ensuite à être racheté pour partie par l'Etat dès 1937, et totalement en 1960, avec la commune.

Dès 1974, les **premières protections du site naturel** sont mises en place, et en 1975- 1977, le Ministère de l'Environnement commande une étude préalable à la création de Réserves Naturelles dans les Monts Dore. Ce premier projet jugé trop ambitieux a été rejeté mais inscrit dans la Charte du Parc des Volcans d'Auvergne nouvellement créé, sous forme de deux Réserves distinctes : la vallée de Chaudefour et la vallée de la Fontaine Salée.

**En 1986, la Parc sensibilise ses élus à l'importance de la création de Réserve naturelle nationale**, et en parallèle, les bâtiments devenus vétustes et dangereux, sont détruits, à l'exception du chalet Sainte-Anne, qui le sera en 1991.

Un nouveau projet de Réserve est porté par le Parc et l'Etat, aux côtés des élus municipaux, durant les années 1987-1988, qui aboutit en 1991.

## Le temps de la Réserve naturelle nationale

**Le 14 mai 1991, la Réserve Naturelle Nationale de la vallée de Chaudefour est créée.** Elle est complétée en 1992 par la création d'un périmètre de protection de 117 ha.

Par convention, l'Etat désigne **le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne comme le gestionnaire de la Réserve, auquel est associé l'Office National des Forêts**. Le Parc assure la responsabilité générale de la Réserve, ainsi que le suivi administratif et scientifique. L'ONF a en charge la gestion du territoire et des aménagements et continue d'assurer en forêt domaniale et soumise les tâches confiées par le code forestier.

**Un conservateur et un garde-technicien-chargé d'études sont recrutés.** Éric Vallé et Philippe Loudin mettent en place les premiers suivis naturalistes, des animations pour le public et ont la charge de faire appliquer la réglementation de la Réserve. Un long travail de sensibilisation et de pédagogie est amorcé, qui permettra d'aboutir en une décennie à un respect et une bonne acceptation des restrictions de cette réglementation.

En 1993, c'est la création de la Maison de la Réserve, qui accueille une première exposition et les bureaux de l'équipe qui les occupent encore aujourd'hui.

## Des actions de gestion mises en œuvre

Dans les années 1995, un effort important est mené sur **l'aménagement des chemins** et la canalisation des visiteurs.

En 1999, **le premier plan de gestion**, document programmatique, est validé localement et nationalement par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

D'autres plans de gestion sur les périodes (2004-2008 ; 2011-2015 et 2018-2027) seront élaborés.

En 2007, pour répondre aux objectifs de la charte du Parc, **la Réserve naturelle de Chastreix-Sancy est créée par décret ministériel**. En décembre de cette même année, un arrêté préfectoral est pris, modifiant le périmètre de protection de la Réserve naturelle de la Vallée de Chaudefour (De 117 ha à 26 ha).

De la démolition des derniers bâtiments de la station thermale (Chalet Sainte-Anne) en 1991 à nos jours, la vallée de Chaudefour a trouvé **une nouvelle physionomie**. L'amélioration du réseau des sentiers par l'Office National des Forêts sur le site dès 1995 et la présence de la Maison de la Réserve à l'entrée de la vallée avec les multiples expositions et les animations dans la vallée constituent des points forts pour l'accueil et la sensibilisation du public.

Une gestion optimale ne peut être mise en œuvre sans une connaissance importante des espèces, des milieux et de leur fonctionnement, et **de nombreuses études** ont été menées pour inventorier les espèces et comprendre leurs évolutions, notamment en lien avec le changement climatique.

La **gestion de la fréquentation du site** est une des composantes principales du plan de gestion : réfection ou suppression de sentiers, création de nouveaux plus adaptés aux pentes



*Faire partager les connaissances de la Réserve*

et à la faune, balisage adéquat. D'autres actions devront être menées pour limiter une fréquentation parfois trop importante.

Enfin, un autre axe d'importance de la réserve de Chaudefour est **l'accueil du public**. De nombreux moyens sont déployés pour informer la population du massif du Sancy et accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, que ce soit avec des agents d'accueil, des publications, un partenariat avec les Accompagnateurs en Montagne qui bénéficient d'une formation et d'une labellisation.

Depuis le début de la création de la réserve plus de 50 000 enfants ont été accompagnés dans le site par le personnel de la réserve et les accompagnateurs en moyenne montagne labellisés. Près de 30 000 personnes ont participé aux visites guidées estivales.

## Et d'autres faits marquants

**31 juillet 1994** | Un orage s'abat sur le massif et déverse 1600 mm de précipitations en 3h. Pour Eric Vallé, conservateur de la Réserve, c'est un triste souvenir. « Je n'ai pas reconnu la vallée après cet orage. Le petit ruisseau qui coule sous le Ferrand avait creusé son lit sur 6 mètres de large et de profondeur ! D'énormes coulées de boue s'étendaient. C'était stupéfiant ».

**2011** | Découverte d'une mousse unique, l'Arvenella microclada, la plus petite d'Europe et peut-être du monde. C'est une découverte exceptionnelle qui a fait l'objet d'une publication scientifique. »

**2012** | Découverte de *Drusus ferdes*, une nouvelle espèce de Trichoptères, insectes aux allures de mites dont les larves sont aquatiques et souvent surnommés des porte-bois.

**Janvier 2017** | D'importants incendies ont détruit 65 hectares entre le jour de Noël et le nouvel an dans le secteur du Puy de Cacadogne. Une épreuve pour l'équipe de la Réserve qui a assisté, impuissante, à la destruction de la végétation et d'espèces présentes, en particulier de la flore et des stations de papillons Apollon Arverne. Un an après, l'espoir est revenu en constatant la reprise de cette précieuse végétation.

## Les figures et métiers de la Réserve naturelle

### Un conservateur

Agent du Parc, Eric Vallé élabore le plan de gestion de la réserve naturelle en lien avec le Parc, les services de l'Etat et tous les partenaires de la Réserve.

Il met en place et coordonne les actions de protection et de gestion de la nature sur la réserve naturelle : gestion et surveillance du patrimoine naturel, suivi scientifique, mise en place de programmes scientifiques, accueil et sensibilisation du public, gestion administrative. Le conservateur est garant de la bonne exécution de la gestion de la réserve naturelle.

### Un garde-technicien-chargé d'études.

Agent de l'Office National des Forêts, Philippe Loudin assure la gestion du territoire (Forêt domaniale et forêt sectionale) et des aménagements, la préparation des programmes de travaux forestiers ainsi que la réalisation et l'entretien des équipements (balisage, signalisation, sentiers...). En partage avec le conservateur, il participe également à la surveillance et à l'animation, et réalise les inventaires faunistiques.

***Eric Vallé et Philippe Loudin forment depuis 30 ans un binôme investi et complémentaire qui a permis une très bonne appropriation locale de la Réserve naturelle.***

### Un(e) chargé(e) d'accueil saisonnier

Située à l'entrée de la Vallée, la Maison de la Réserve accueille un nombre très important de visiteurs qui peuvent bénéficier d'informations et de conseils pour la découverte et aussi le respect du site. Un(e) saisonnier(e) assure cette fonction durant les mois d'ouverture de la Maison (de juillet à septembre, pour la saison 2021).

### Deux gardes-nature saisonniers en 2021

Cette année, avec la hausse de la fréquentation due au déconfinement, l'Etat a mobilisé des crédits supplémentaires pour le recrutement des 2 gardes saisonniers, chargés de surveillance et de sensibilisation du public.

### Et l'équipe du Parc des Volcans d'Auvergne

Le personnel dédié à la gestion de la Réserve travaille enfin quotidiennement avec les autres agents du Parc des Volcans d'Auvergne, sur des actions partagées. Les compétences administratives ou en matière de communication sont également apportées par le Parc.

## Des patrimoines naturels remarquables

La Vallée de Chaudesfour présente un intérêt patrimonial dans divers domaines :

Une valeur géologique et paysagère du site de par la grande variété des édifices volcaniques. Son relief a été remodelé par le lent mouvement des glaciers lors



*La Jasione crépue d'Auvergne*

de la dernière période glaciaire. Témoins de ce passé, subsistent la forme en auge du bas de Vallée ainsi que les dykes de la Dent de la Rancune et du Moine.

Elle offre :

- Une grande diversité de milieux sur un territoire restreint.
- Une richesse floristique remarquable de par la présence d'espèces protégées aux niveaux national et régional dont certaines endémiques comme **la Jasione d'Auvergne** présente uniquement sur la commune de Chambon-sur-lac.
- Une richesse faunistique remarquable de par son caractère montagnard et la présence d'espèces à valeur patrimoniale forte comme **le papillon Apollon**, sous-espèce endémique d'Auvergne.



*Le papillon Apollon*